Accords douaniers et commerciaux avec les pays hors du Commonwealth, 15 février 1960 (suite)

Pays	Accord	Dispositions
NICARAGUA	Accord commercial signé le 19 décembre 1946; en vigueur provi- soirement à la même date. GATT en vigueur le 28 mai 1950.	Échange du régime de la nation la plus favorisée. Dénonciation de l'accord provisoire moyen- nant avis de trois mois.
Norvège	L'accord sur le commerce et la navigation, signé avec le Royau- me-Uni le 18 mars 1826, s'ap- plique au Canada. GATT en vigueur le 10 juillet 1948.	Échange du régime de la nation la plus favorisée. L'accord du 16 mai 1913 permet aux Domi- nions d'y mettre fin séparément moyennant avis d'un an.
Panama	Décret du conseil du 20 juillet 1935, acceptant l'article 12 du traité de commerce conclu entre le Royau- me-Uni et Panama le 25 septem- bre 1928. Le traité a pris fin en 1942.	
Paraguay	Échange de notes du 21 mai 1940; en vigueur le 21 juin 1940.	Échange du régime de la nation la plus favorisée. Dénonciation moyennant avis de trois mois.
Pays-Bas	Accord commercial du 11 juillet 1924. Suspendu pendant la guer- re; rétabli par échange de notes le 1° et le 5 février 1946. Com- prend les Antilles néerlandaises et le Suriname. GATT en vigueur le 1° janvier 1948.	moyennant avis d'un an.
Pérou	GATT en vigueur le 8 octobre 1951.	Échange du régime de la nation la plus favorisée.
Philippines	Aucun accord n'est présentement en vigueur.	Le Canada et les Philippines ont continué de s'accorder le régime de la nation la plus favorisée, mais sans obligation contrac- tuelle (sous réserve des préfé- rences accordées par les Philip- pines aux États-Unis).
POLOGNE	Accord commercial signé le 3 juillet 1935; en vigueur le 15 août 1936.	Échange du régime de la nation la plus favorisée, y compris des réductions spécifiées. Dénoncia- tion moyennant avis de trois mois.
PORTUGAL, LES PORTUGAISES ADJACENTES ET PROVINCES PORTUGAISES OUTRE-MER.		fichange du régime de la nation la plus favorisée. En vigueur pendant deux ans après la ratifi- cation; par la suite, dénonciation moyennant avis de trois mois.
République arabe unie	(Voir Égypte et Syrie.)	
	Accord commercial signé le 8 mars 1940; en vigueur provisoirement le 15 mars 1940 et définitivement le 22 janvier 1941. GATT en vigueur le 19 mai 1950.	Échange du régime de la nation la plus favorisée, y compris des concessions spécifiées. Dénon- ciation moyennant avis de six mois.
Salvador	Échange de notes le 2 novembre 1937; en vigueur le 17 novembre 1937	Échange du régime de la nation la plus favorisée. Dénonciation moyennant avis de quatre mois.